

Cueillette, production et transformation des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales bio

Objectifs de la formation

Apporter aux stagiaires les compétences clés sur la cueillette des plantes, des étapes de production de PPAM et de transformation à base de Plantes aromatiques et médicinales bio pour l'adapter à sa production et à sa ferme

Déroulé

4 modules indépendants: choix de participer à l'un ou l'autre des modules, ou aux 4

M1: 1 jour : Les bonnes pratiques de cueillette et réglementation

La réglementation en vigueur sur la cueillette des plantes et outils pour les producteurs cueilleurs. La charte de bonne pratique de cueillette en cours d'élaboration.

M2 : 1 jour : multiplication et bouturage des PPAM bio

La multiplication végétative (boutures, divisions, marcottages...) et semis. Choix de la multiplication suivant les plantes. Techniques de culture (terreux, arrosages, lutte bio, gestion des pieds mères, équipements et matériels ...).

M3 1 jour: maîtriser l'enherbement en système de PPAM bio diversifié (moins de 5000 m2)

Les choix de rotation, les possibilités selon les choix de mécanisation (travail manuel, motoculteur, traction animale, tracteur...)

M4 : 1 jour Faire des plantes sèches de qualité et des mélanges innovant - Remise à niveau sur les éléments et facteurs participant au séchage / Échanges sur vos pratiques et vos produits / Trucs et astuces pour augmenter le volume de vente de ses produits / Les 6 règles de base de construction d'un mélange / Travail de groupe sur le raisonnement puis la réalisation de trois mélanges

Infos complémentaires

Organisée par CORABIO

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Pauline BONHOMME
pauline-ardab@corabio.org
ARDAB - 06 30 42 06 96

Dates, lieux et intervenants

14 déc 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

Rhône/ Loire
69/42

M1: Cueilleur de l'AFC, conservatoire massif central, DREAL (à confirmer)

Laurent Bourgeois, pépinière Arom'antique (M2)

Thibaut Joliet, CFPPA de Montmorot (M3 et 4)

Durée : 1 à 4 jours - Module 1: décembre, date à définir /

Module 2: 24 janvier

Module 3 : 6 février / Module 4: 7 février.